

Témoignage de l'expérience « Quart d'heure de lecture » au collège Mathalin d'Auch

- **Comment se passe le ¼ d'heure lecture dans votre établissement ?** (description des modalités)

Au collège Mathalin, il s'agit plutôt de 10 minutes de lecture placées au début de l'heure de cours. L'horaire est défini pour une période, de vacances scolaires à vacances scolaires, afin de ne pas solliciter toujours le même enseignant. Ce choix est collégial : la première période avait été proposée par l'administration après étude des emplois du temps, la deuxième période a été choisie par l'ensemble des enseignants sous forme de vote sur les plages horaires possibles.

Les élèves doivent avoir un document dans leur sac, quel qu'il soit. Pour pallier les oublis, une caisse de livres et périodiques a été disposée en salle des professeurs. Certains enseignants ont prévu des ouvrages à proposer. Les élèves ont également à leur disposition à tout moment les romans, bd, mangas et documentaires du « FreeGoLivre ». Ce dispositif est libre : cela peut être aussi l'enseignant qui fait la lecture à sa classe. Par exemple, Mme la principale du collège, propose ainsi une lecture à l'une des salles de permanence, ainsi que différents collègues dans différentes matières.

- **Pouvez-vous nous en dire plus en termes d'analyse ?** (freins, points positifs, retombées sur le climat scolaire, la politique d'acquisition, les emprunts ...)

Le frein principal consiste dans la contrainte horaire pour tout un établissement : cela peut tomber sur une heure de groupe, peut être compliqué à intégrer à une séquence... Certaines matières sont d'emblée plus impactées que d'autres : je pense à l'EPS par exemple, ou les matières qui n'ont qu'une heure par semaine avec les élèves (arts plastiques, musique notamment).

Les points positifs sont nombreux. Tout d'abord, nous constatons que ces 10 minutes de lecture sont très agréables pour tous : tout le monde a le droit et le devoir d'arrêter toutes ses activités pour lire, pour une fois. Cela apporte une sérénité individuelle tout en étant en collectif... Faire ensemble la même chose en même temps apporte de la cohérence et apaise le climat scolaire. Le deuxième point positif, et peut-être le plus important, est que certains élèves non lecteurs accrochent et se mettent à lire. Tous les adultes font le même constat : nous devons arrêter les élèves au bout des dix minutes, de manière paisible. Il n'y a qu'au CDI ou en étude que cela peut donner l'opportunité à tous de lire pendant une heure entière. Les « obliger » à lire leur montre qu'ils peuvent y prendre du plaisir. Enfin, il est très agréable de pouvoir dialoguer des pratiques de lecture avec chaque élève, en tant qu'adulte, et non plus en tant qu'enseignant. Par exemple, cela fait émerger l'importance de lire avant de s'endormir le soir, ou pour découvrir d'autres univers, apprendre d'autres langages.

Cela donne envie aussi aux élèves comme aux enseignants de partager sa lecture, et cela permet d'en parler.

Le CDI, dont le fonds est varié et riche, permet à chacun d'emprunter un document qui lui convient, même s'il serait judicieux, à condition que le budget augmente, d'acquérir de nouveaux documents variés à

laisser dans chaque classe, ou au moins dans chaque pôle (sciences, lettres, langues...). Les élèves ont également à leur disposition comme dit plus haut le FreeGoLivre. Certains documents qui sont désherbés sont proposés aux professeurs pour leurs classes (par exemple, des périodiques scientifiques...).

• **Quels conseils donneriez-vous à un collègue qui souhaite mettre en place ce dispositif ?**

- Trouver 4 ou 5 collègues motivés,
- proposer le dispositif et non l'imposer,
- l'adapter au tempérament de l'établissement,
- laisser au choix : le créneau, le mode de lecture, les livres (BD, manga, documentaire, roman, magazine...).

Peggy Vincent et Marianne Renaudin